

Gerpînnies

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL
DE L'ENTITÉ

*«Le Bourgmestre, les Echevins, les Conseillers communaux,
le Président du CPAS et les membres du Conseil de l'Aide
Sociale, le personnel communal, enseignant, de police
et du CPAS vous souhaitent une année féconde
dans les domaines qui vous sont chers ainsi que des contacts
vivifiants entre les membres de notre Communauté locale»*

Meilleures Salutations

Bimestriel
Décembre 2002

Numéro **173**



COMMUNIQUES DU COLLEGE ECHEVINAL

LES MEMBRES DU COLLEGE ECHEVINAL

Roland MARCHAL, Bourgmestre 3, rue du Moulin – 071/50.30.91 – rmarchal@gerpinnes.be
Police et Sécurité, cimetières, environnement, finances, gestion ressources humaines, fabrique d'église et laïcité, folklore.

Permanence : le samedi de 10h à 12h à la maison communale. Sur rendez-vous en téléphonant après 18h au 071/50.30.91.

Anne-Marie MOREAUX – BERNARD, 1ère Echevine 13, allée N-D de Grâce – 071/43.59.59 – amoreaux@gerpinnes.be

Affaires sociales, santé, personnes à mobilité réduite, tourisme, culture, fêtes et cérémonies, seniors, protocole.

Permanence : le vendredi de 10h à 12h, à la maison communale.

Serge QUINTART, 2ème Echevin 34a, rue de la Raguette – 071/50.26.92 – squintart@gerpinnes.be

Travaux, cellule égouttage, sécurité routière et mobilité, gestion du patrimoine.

Permanence : le mardi de 16h30 à 17h30, à la maison communale.

Eric BEAUCLAIRE, 3ème Echevin 2a, rue d'Hanzinne – 0476/26.11.90 – cbeauclaire@gerpinnes.be

Agriculture, urbanisme et aménagement du territoire, relations publiques, relations comités de quartier, informatique, affaires européennes, état civil.

Permanence : le samedi de 10h à 12h, à la maison communale. Sur rendez-vous.

Béatrice TOUSSAINT – VERDIN, 4ème Echevine 20, allée N-D de Grâce – 0476/69.08.45 – btoussaint@gerpinnes.be

Enseignement et éducation civique, petite enfance, jeunesse.

Permanence : le samedi de 10h à 12h, à la maison communale.

Joseph MARCHETTI, 5ème Echevin 1, rue du Bonbié – 071/50.38.80 – jmarchetti@gerpinnes.be

Sport, développement rural, gestion des salles communales et maisons de village, commerce, emploi.

Permanence : le mardi de 16h30 à 17h30, à la maison communale.

Alain STRUELENS, Président du CPAS

Permanence : les mercredis de 15 à 17 heures au CPAS, ou à l'Hôtel de Ville les deuxième et quatrième samedis de 10 à 12 heures.

Les intempéries sont proches ...

- Les compteurs à eau doivent être protégés du gel (par exemple : au moyen de produits isolants et/ou de câbles chauffants).
- Qu'il est interdit – par temps de gel – de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique (art.39 du règlement général de Police).
- Qu'en cas de chute de neige ou de formation de verglas, tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à ce que, devant la propriété qu'il occupe, un espace suffisant pour le passage des piétons soit, sans délai, débarrassé et rendu non glissant (art. 40 du règlement général de Police).
- Que des sacs de sel ont été déposés le long des voiries communales, ils sont destinés à aider les automobilistes en difficulté et doivent donc servir à la collectivité. Or, certains habitants s'accaparent ces sacs et les gardent dans leur garage pour leur usage personnel. Nous tenons à rappeler que pareille attitude est un manque de civisme et nous considérons qu'il s'agit tout simplement d'un vol qui peut mériter des poursuites judiciaires.
- Nous avons une voirie communale longue de quelque 248 km et, si les conditions sont difficiles pour les automobilistes, elles le sont tout autant pour les véhicules chargés de répandre le sel. Nous demandons aux automobilistes de respecter les zones d'interdiction de stationner afin que nos services puissent avoir accès dans toutes les rues notamment à l'intérieur des villages. Comme il n'est pas possible d'intervenir partout en même temps, les équipes de déneigement doivent prioritairement agir sur les axes principaux (véhicules de secours et transports en commun) dans une première phase et ensuite viennent les 2è et 3è phases (routes secondaires).

Permanence des bureaux communaux à l'occasion des jours fériés.

Les bureaux communaux seront fermés les 25 et 26 décembre ainsi que les après-midi des 24 et 31 décembre 2002.

CONSEIL COMMUNAL

DU 24 SEPTEMBRE 2002

le Conseil :

- approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 27 août 2002

- approuve les modifications budgétaires 2002 et les budgets 2003 des Fabriques d'église :

Modifications budgétaires :

	Majoration des recettes :	Majoration des dépenses :	Diminution des dépenses :
Joncret	918,76	1.292,08	373,32
Villers-Poterie	82,85	513,12	430,27

Les interventions communales ne sont pas modifiées.

Budgets 2003 :

	Recettes :	Dépenses :	interventions communales
St Michel de Gerpennes	58.932,42 €	58.932,42 €	34.020,15 €
St Martin à Acoz	8.990 €	8.990 €	6.836,72 €
Sainte Radegonde à Villers-Poterie	10.390,32 €	10.390,32 €	7.904,84 €
Saint Nicolas à Joncret	9.145,97 €	9.145,97 €	8.360,57 €
Saint Léon à Acoz (Lausprelle)	9.672,99 €	9.672,99 €	7.358,38 €

- à l'unanimité décide des travaux d'amélioration des rues Dancart et Histace (montant estimatif de 140.876,67 €) et l'acquisition de 28 caveaux pour le cimetière de Gerpennes (montant estimatif de 23.586,95 €).

- ratifie la délibération du 13 juin 2002 par laquelle le Collège échevinal attribue le marché relatif à la réparation d'un camion pour la somme de 3.400 €.

- approuve le cahier des charges pour la vente des coupes de bois communaux du Hainaut, les conditions particulières et le catalogue de la vente dressé par le cantonnement forestier de Thuin. La séance de vente de la coupe ordinaire de bois 2003 aura lieu à Beaumont le 10 octobre 2002

- décide d'introduire auprès du Conseil d'Etat un recours commun avec le CPAS de Gerpennes, recours en annulation de la circulaire du Ministre Vande Lanotte du 24 juin 2002 et de la décision du même Ministre à la même date.

- décide de transmettre l'avis sur la qualité de l'air au Ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire.

- décide d'apporter sa garantie à la souscription par l'ICDI d'un emprunt de 4.040.000 € pour la construction d'un centre de tri et ce, à concurrence de 793.676 €.

- approuve à l'unanimité le compte 2001 du CPAS aux montants suivants :

- Service ordinaire :

- Recettes générales :	70.443.286 fr
- Dépenses générales :	60.025.123 fr
- Solde créditeur :	10.418.163 fr.

- Service extraordinaire :

- Recettes générales :	3.073.461 fr
- Dépenses générales :	2.023.031 fr
- Solde créditeur :	1.050.430 fr

- la modification budgétaire n°1/2002 du CPAS aux montants suivants :

- Service ordinaire :

	Recettes	Dépenses
- Budget initial	1.701.459,75 €	1.701.459,75 €
- Augmentation des crédits	318.803,43 €	
- Diminution des dépenses		318.803,43 €
Nouveau résultat	2.020.263,18 €	2.020.263,18 €

- Service extraordinaire :

	Recettes	Dépenses
- Budget initial	19.209,27 €	17.848,33 €
- Augmentation des crédits	769,65 €	
- Diminution des dépenses		1.539,30 €
Nouveau résultat	19.978,92 €	19.387,63 €
Boni	591,29 €	

- approuve le projet des travaux d'entretien et de réparation du ruisseau d'Hanzinne dressé par le Service Voyer Provincial le 23 juillet 2002 au montant estimatif de 73.912,85 €. La participation communale est fixée à 2.964,50 €.

- décide de compléter comme suit l'article 11 de la convention-type d'auteur de projet pour divers travaux de bâtiments adoptée le 9 juillet 1996 : au dépôt du dossier de demande de permis d'urbanisme, 40 % des honoraires spécifiés à l'article 10 sur la base du montant de l'estimation des travaux. L'article 11.2 devient 11.3, l'article 11.3 devient 11.4,....

- approuve à l'unanimité la dénomination de la rue de la Blanchisserie pour la partie de la rue Ry de Paireux située entre le carrefour et la rue de Villers.

- a émis le souhait que soit intégré lors d'une refonte du règlement de police des dispositions relatives aux chiens dangereux.

Le Conseil à l'unanimité siègeant à huis clos, par scrutin secret :

- désigne POISMAN Ingrid et DECHEF Danièle, en qualité d'institutrice maternelle., BOUZIN Christine, JACQUET Maud, POULAIN Sophie et LECERF Ariane, en qualité d'institutrice primaire., LAUVAUX Christine et MALAISE Catherine, en qualité de Maîtresse spéciale de morale.

- décide d'agréer les décisions du 08/08/2002 par laquelle le Président du Synode de l'Eglise Protestante Unie de Belgique désigne SIMONET Laure, en qualité de Maîtresse spéciale de religion protestante et celle du 23/09/2002 par laquelle le Ministre du culte de l'entité communale désigne Mademoiselle LEPRINCE Magali, en qualité de maîtresse de religion catholique.

- accorde à MAMBOUR Lucienne, un congé de prestations réduites pour raisons de convenances.

- désigne VAN HOUT Patricia, en qualité de puéricultrice à titre d'A.C.S.

DU 22 OCTOBRE 2002

le Conseil :

- approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2002 avec quelques observations concernant le Budget 2003 de la Fabrique d'Eglise St Michel et le programme d'action pour la qualité de l'air.

- approuve l'avenant à la convention conclue le 5 novembre 1997 entre la Région wallonne et la Commune et transmet à l'Office Wallon de Développement Rural.

- adapte le tarif applicable à la location des salles communales :

- par neuf voix pour, six voix contre et trois abstentions, décide d'acquiescer un terrain sis à Gerpennes au montant de 166.922€

- propose de mettre en vente une parcelle de terrain communal située rue du Bois d'Hymie à Fromiee. Ce point est reporté à une séance ultérieure et la possibilité d'un projet de lotissement concernant les terrains communaux contigus sera examinée.

- décide à l'unanimité de constituer un groupe de travail chargé de lui formuler une proposition.

- décide par 9 voix pour, 1 contre et 7 abstentions, d'approuver le Plan de Développement Stratégique (PDS), de signer la Convention relative à la constitution du Groupe d'Action Locale, de participer au co-financement des actions et de pré-financer ces actions.

- décide qu'il sera passé des marchés :

* la réalisation de travaux forestiers dans les bois (12.639,55 €).

* la réalisation de travaux forestiers dans les bois (425,48 €).

Gerpennes

(suite de la page 5)

* l'entretien extraordinaire de la rue du Bas Sart et de la rue de Villers (66.436,26 €).

- approuve le projet remanié des travaux d'amélioration de la rue Dessus du Bois (737.549,45 €).

- ratifie la délibération du 9 octobre 2002 par laquelle le Collège échevinal attribue le marché relatif au remplacement de la chaudière de l'école d'Hymiee (5.132,82 €).

- arrête pour les exercices 2002 à 2006, une redevance communale pour l'enlèvement des versages sauvages et pour le nettoyage de la voie publique. La redevance est due par la personne du fait de laquelle l'enlèvement et le nettoyage ont été rendus nécessaires. Elle s'applique également dans le cas de dépôts, identifiables, d'ordures ménagères dans les poubelles publiques. Lorsque l'identification du déposant ne peut être établie, le propriétaire du terrain est tenu de procéder, à ses frais, à leur évacuation. La redevance est fixée comme suit : 125 euros par dépôt.

- appuie les demandes du personnel de la Poste visant à maintenir les services actuels tels quels, de façon à apporter à la population un service de qualité et à permettre au personnel de fonctionner de manière optimale et de maintenir l'approche sociale du métier de facteur et déplore le démantèlement du service public en faveur du secteur privé.

- siégeant à huis clos, désigne Yves SCHOONYANS, en qualité d'agent contractuel subventionné, Isabelle LAFFINEUR, Maud JACQUET, Ariane LECERF, Céline HOSPEL et Christine BOUZIN, en qualité d'institutrice primaire, Sophie POULAIN et Danièle DECHEFF, en qualité d'institutrice maternelle, Magali LEPRINCE, en qualité de maîtresse de religion, Nicolas DROMELET et Jocelyne SAINTES, en qualité d'AESJ en Education physique MALAISE Catherine, en qualité de maîtresse de morale.

- décide d'agréer la décision du 20/09/2002 par laquelle le Président du Synode de l'Eglise Protestante Unie de Belgique désigne Monsieur VECCHIA Paul, en qualité de maître de religion protestante.

SOCIAL

L'Echevine de la Santé, en collaboration avec l'Asbl S.E.F.E., a l'honneur de vous inviter à la conférence débat «**Cancer du sein et reconstruction**» présentée par :

- Docteur P. E. EL FOULY, chirurgien plasticien
- Docteur O. MOREAUX, gynécologue

Le mercredi 11 décembre 2002 à 20 heures, salle communale de Gerpennes (Place des Combattants).

Entrée gratuite. Renseignements : 071/509005 ou 071/509047.

Carnet rose

LENA Florian	Né le 14-05-02	De Acoz
RIGAL Juliette	Née le 19-06-02	De Loverval
JANDRAIN Noah	Né le 19-06-02	De Acoz
CHEN Camille	Née le 20-06-02	De Loverval
HENDRICKX Sarah	Née le 01-07-02	De Gerpennes-centre
MANSART Matteo	Né le 03-07-02	De Lausprelle
VIGANI Alessio	Né le 14-07-02	De Fromiée
GUILLAUME Romy	Née le 15-07-02	De Acoz
BLAMPAIN Chloé	Née le 18-07-02	De Gougnyes
FOSSEUR Robin	Né le 20-07-02	De Gerpennes-centre
MOUFFE Hugo	Né le 23-07-02	De Gougnyes
PICCI Amani	Né le 24-07-02	De Gerpennes-Flaches
DEVREUX Clémentine	Née le 24-07-02	De Gerpennes-Flaches
MARCHETTI Eryne	Née le 29-07-02	De Joncret
CAMUS Elyne	Née le 29-07-02	De Acoz
LYES Ethan	Né le 31-07-02	De Acoz
BODART Mathis	Né le 04-08-02	De Acoz
DEVOS Julien	Né le 06-08-02	De Joncret
GALLANT Constance	Née le 12-08-02	De Lausprelle
GERIMONT Laurane	Née le 14-08-02	De Acoz
CREMELIE Chloé	Née le 28-08-02	De Acoz
SENTE Bastien	Né le 28-08-02	De Villers-Poterie
BOUOTON Marine	Née le 04-09-02	De Acoz
EVARD Marie	Née le 09-09-02	De Loverval
DEBUISSON Nathan	Né le 12-09-02	De Gougnyes
ROLLAND Flavy	Née le 18-09-02	De Gerpennes-Flaches
DAUSSOGNE Loïc	Né le 18-09-02	De Villers-Poterie
GENARD Audrey	Née le 20-09-02	De Gougnyes
JAKUBIAK Youri	Né le 29-09-02	De Gerpennes-Flaches
CUVELIER Elisa	Née le 09-10-02	De Loverval
FRANCO Killian	Né le 15-10-02	De Gerpennes-centre
CAES Thomas	Né le 21-10-02	De Gerpennes-centre
TOUSSAINT Sarah	Née le 25-10-02	De Gougnyes
PALAGI Romain	Né le 27-10-02	De Gerpennes-Flaches
ABELLO Tom	Né le 29-10-02	De Lausprelle
JACQUEMIN Lisa	Née le 30-10-02	De Acoz
SCHOY Sarah	Née le 04-11-02	De Fromiée

CULTURE

Centre culturel de Gerpennes Rue de Villers, 61- 63 à Gerpennes

Tél. 071.50.11.64 ou 0475.48.61.26 – Fax 071.50.13.83
Adresse électronique gerpennesculture@swing.be

Stage créatif pour enfants - Noël 2002

Du lundi 23 au vendredi 27 décembre (férié le 25), 4 jours d'ateliers créatifs sont proposés aux enfants de 4 à 10 ans sur le thème «Ateliers en fête». Les enfants pourront fabriquer eux-mêmes les cadeaux qu'ils offriront, inventer des objets pour décorer le sapin de Noël, préparer des gourmandises... Une animation conte et reliure sera proposée aux plus petits, le tout dans une ambiance familiale.

Nos stages sont encadrés par une équipe professionnelle, avec la participation du service des animations de la Province du Hainaut.

Frais d'inscription, 32,50 euros pour les 4 jours; 22,30 euros pour un frère ou une sœur.

Stage «jeunes reporters de télévision»

A la même période, le stage «Jeunes reporters de télévision» sera proposé pour les 11-13 ans, pendant les congés de Noël. Stage d'initiation à la prise de vues au caméscope, à la prise de son. Et aussi, réalisation d'interviews, montage d'un petit film sur ordinateur, présentation du film à un public... Le nombre d'inscriptions est limité à six enfants.

Frais d'inscription identiques à ceux du stage «4-10 ans». La réduction s'applique aussi pour des frères et sœurs inscrits dans chacun des deux stages.

Calendrier 2003 du Centre culturel

Dans quelques semaines paraîtra le 7ème calendrier annuel du Centre culturel. Illustré de photos de notre patrimoine culturel et folklorique, ce calendrier sera distribué gracieusement en «toutes boîtes» dans l'entité. Vous y lirez, outre les informations du Centre culturel, de nombreuses informations intéressantes relatives aux groupements-membres du Centre et aux activités anniversaires du 900ème anniversaire de la reconnaissance de la Sainteté de Rolende. Si ce calendrier ne vous parvenait pas, n'hésitez pas à appeler le Centre culturel en janvier... un exemplaire vous sera envoyé aussitôt!

Cours de dessin et d'aquarelle

Tous les mercredis de 17 à 20 heures, l'aquarelliste Gerpinois, Roger LORANT anime ce nouveau cours dans les locaux du Centre culturel.

Renseignements et inscriptions au 071/50.11.64

Nouvel atelier pour enfants!

A partir du mois de janvier, le Centre culturel propose aux enfants de 4 à 10 ans un atelier conte, jeux et bricolage tous les mercredis après-midi de 14 à 16 heures dans les locaux du Centre.

La participation aux activités s'élève à 3 euros par enfants.

Renseignements : 071/50.11.64

IXe Centenaire de la sainteté de Rolende

Gerpennes, commune fière de ses traditions se prépare à fêter avec faste le 9e Centenaire de la reconnaissance officielle de la sainteté de Rolende.

PROGRAMME DE L'ANNEE 2003

Messe solennelle d'ouverture

Le 16 février 2003 à 10h30, en l'église Saint-Michel, premier moment de faste et de prière avec la création musicale par la «Chorale du 400e» d'une messe originale écrite pour cette occasion.

Cycle de conférences

Grâce au concours de personnalités éminentes, l'objectif poursuivi sera de mieux connaître l'époque où sont nées nos traditions, de comprendre les gens qui les ont initiées et perpétuées, leur besoin de se tourner vers un intercesseur pour trouver un réconfort dans leur vie quotidienne.

• Le 23 février 2003 à 16h à Gerpennes, en l'église Saint-Michel:

L'homme et la nature au Moyen Age.
La Principauté de Liège au temps du Prince - Evêque Otbert,
Le culte des reliques.

Le 2 mars 2003, à 16h, à Villers-Poterie, en l'église Sainte-Radegonde:

Le culte des Saints.
Le culte de sainte Rolende à Gerpennes et à Liège.
Les Pèlerinages au Moyen Age.

Le 8 mars 2003 à 16h, à Gougnies, en la salle Aimé André:

L'iconographie de sainte Rolende et la symbolique religieuse.
Les marches en tant qu'escorte des pèlerinages.

Exposition

Du 14 au 30 mars 2003,

«Rolende, culte d'une Sainte»

Exposition en l'église Saint-Michel de Gerpennes.

Cette exposition est l'aboutissement d'une recherche minutieuse initiée et coordonnée par le Mambour de la Confrérie Sainte-Rolende. Son dessein fut de réunir en un lieu l'essentiel du patrimoine de notre sainte.

De la plus modeste potale à la cathédrale des saints Michel et Gudule à Bruxelles, de Liège à Tournai, des statues, des objets de piété individuelle, des ornements, des pièces d'orfèvrerie témoignent de la vitalité du culte de Rolende à travers la Belgique francophone.

Tour du 900e en 5 week-ends

Un Tour en 5 week-ends au long duquel la châsse de sainte Rolende séjournera 24 heures dans chaque village où chaque communauté locale pourra organiser les célébrations qui lui paraîtront les plus appropriées. Ce Tour aura exceptionnellement comme point de départ et d'arrivée le village de Villers-Poterie qui fut le théâtre de la mort de Rolende. Le soir de l'arrivée de la châsse à Villers-Poterie, tous les villages qui participent au Tour traditionnel convergeront, à la même heure en plusieurs marches aux flambeaux, vers la ferme où est érigée la chapelle dédiée à la sainte.

25/04 (le soir) : De Gerpennes à Villers avec marches aux flambeaux

26/04 et 27/04 : Villers-Poterie et Gougnies

03/05 et 04/05 : Biesme et Fromiée

10/05 et 11/05 : Gerpennes

17/05 et 18/05 : Hymiee et Hanzinne

24/05 et 25/05 : Tarcienne et Les Flaches

31/05 et 01/06 : Joncret et Acoz et retour à Gerpennes via le Calvaire de Villers

09/06 : Pèlerinage et Tour traditionnel du lundi de Pentecôte.

Messe pontificale

Le 11 mai 2003, une messe pontificale sera célébrée au Pricuré à Gerpennes, avec le concours de la Chorale du IVe Centenaire, des Fanfares Royales d'Acoz et d'Hanzinne, de l'Harmonie Royale Saint-Michel de Gerpennes.

Le cortège religieux entourant la châsse de sainte Rolende partira de l'église Saint-Michel vers le Pricuré. Tous les villages voisins sont

invités à participer à la sortie, à la procession dite du Deuxième Tour et à la rentrée solennelle de la châsse, accompagnés des statues des saints auxquels un culte est voué dans leur paroisse.

Lors de la rentrée solennelle de la châsse, les délégations et les statues qu'elles accompagnent constitueront une haie d'honneur sur le parvis de l'église Saint-Michel.

Concerts

Le 9 juin 2003, lundi de Pentecôte, au Sartia, rassemblement des sociétés de musique regroupant 300 musiciens, pour la création d'une oeuvre originale d'Alain Crepin, chef de la musique de la Force aérienne belge et dirigée par lui-même; oeuvre composée pour la circonstance et intitulée «Princesse Rolende».

Les 25 et 26 octobre, à l'église Saint-Michel, deux concerts seront donnés par la Chorale du 400e, comptant 70 choristes issus des différentes chorales de l'entité.

Bornes mémoire

Nous souhaitons aussi que les célébrations que nous organisons restent marquées dans la pierre comme elles le seront dans les cœurs des Gerpinnois.

Deux bornes mémoire (stèles) seront érigées : l'une entre Gerpennes et Villers, au lieu-dit La Maladrerie, dont l'inauguration aura lieu dans le cadre du Tour en 5 week-ends, le 1er juin 2003 et l'autre entre Hanzinne et Tarcienne, sur le parcours du pèlerinage au carrefour de Thy-le-Bauduin, qui sera inaugurée dans le cadre du Tour des Marcheurs le 19 octobre 2003

Spectacle «jeu - son et lumière»

Les 27, 28, 29, 30 et 31 août 2003 : Spectacle : Jeu - Son et Lumière au château d'Acoz.

En 1999, nous avons offert à 6000 spectateurs enthousiastes un spectacle à la croisée du jeu médiéval et du son et lumière moderne. Notre grande fierté a été d'amener 500 acteurs, techniciens et figurants locaux à partager la même passion : incarner au plus près l'histoire de Rolende notre héroïne et sainte locale, très vénérée.

En 2003, notre dessein sera d'aller avec les mêmes amateurs bénévoles à la rencontre de notre passé pour lui rendre de nouveau la vie.

Dans un cadre empreint d'Histoire, le château d'Acoz, qui abrita les grandes familles d'Udekem et Pirmez, qui reçut Marguerite Yourcenar et le Roi Albert 1er, le spectacle mettra en scène des moments marquants de notre histoire et ranimera le quotidien, la foi et les traditions de notre région. Les grandes joies et les menus plaisirs, la guerre et le malheur, et en particulier l'artisanat, le travail des hommes et des femmes : la poterie, le marbre, le fer qui donna naissance à la sidérurgie locale.

Une publication

La célébration de ce 900e anniversaire nous a paru être le moment idéal pour rassembler et publier une synthèse des connaissances actuelles ainsi que des références bibliographiques et iconographiques ayant trait à la dévotion séculaire pour notre sainte.

Le document sera mis à disposition lors des conférences et des expositions que nous organisons en 2003.

Une collaboration

Comme en 1999, le Centre Culturel de Gerpennes sera notre partenaire privilégié.

Il accompagnera nos principales manifestations d'une exposition itinérante.

Contacts 071/502748 ou 071/506193. * Pour aider l'Asbl : 360-1086981-05 de la Fondation rurale de Wallonie avec la mention 900e Sainte Rolende Gerpennes- Déduction fiscale possible.

Jeu spectacle Son et Lumière - Château d'Acoz

Du 27 au 31 août 2003

L'atelier de couture prépare cet événement dans la bonne humeur.

Tous les lundis, de 13h.30 à 16h. des bénévoles travaillent à la réalisation des vêtements.

Vous pouvez nous rejoindre au Cercle Saint-Michel, premier Etage...

Nous attendons aussi vos dons généreux de tissus, vêtements anciens, Chapeaux, sacs, matériel de couture...

Merci de nous aider d'une manière ou d'une autre.

Gerpinnes

(suite de la page 9)

L'asbl l'Ve Centenaire de la Châsse Sainte-Rolende - 071 50 11 64 ou 071 50 62 43

Les Amitiés Lovervaloises vous invitent le vendredi 20 décembre 2002 à 20h à leur deuxième CONCERT DE Noël

avec la participation de la Chorale Paroissiale, de la Gerpinnelle, du groupe DUMKAT et de la Sarabande.

P.A.F: 5 euros (cartes en vente, réservation comprise, chez les membres du comité et dans les différents groupements lovervalois).

Renseignements complémentaires et réservations : M.Monsieur (071/43.76.56)



Programme du 3ème semestre 2002 :

Le livre «Pèlerin – Randonneur»

Lien entre le culte de Sainte Rolende et le parcours emprunté lors du pèlerinage, cet ouvrage vous guidera tout au long des 35 km du tour. Ce recueil en polychromie de 32 pages est disponible au Syndicat d'Initiative au modeste prix de 5 €.

Cadeau idéal pour vos fêtes de fin d'année.

Site WEB du Syndicat d'Initiative de Gerpinnes
<http://www.si-gerpinnes.be>

Vous recherchez des informations sur l'entité de GERPINNES, consultez notre site Web.

Le site peut être un moyen de promotion **gratuit**, les **associations gerpinnoises**, les **artisans** peuvent y placer les renseignements les concernant. Il suffit de nous envoyer un mail à info@si-gerpinnes.be ou de renvoyer la souche ci-dessous complétée à l'adresse du Syndicat d'Initiative.

<p>Publicité sur le site Internet</p> <p>Nom de l'association :</p> <p>Nom et adresse de la personne de contact :</p> <p>Genre d'activité :</p>
--

Vous pouvez, éventuellement, y joindre le calendrier de vos activités.

Hôte d'un jour

Lors de la journée Hôte d'un jour, samedi 19 octobre, le Syndicat d'Initiative a accueilli deux groupes d'enfants. Après une brève présentation du travail d'un agent de Syndicat d'Initiative, ils ont fait l'inventaire des ressources architecturales, culturelles, naturelles, historiques, gastronomiques de notre entité. C'était très riche d'informations. Les enfants ont ensuite établi le programme d'une journée de détente à Gerpinnes. Pour tous ceux qui veulent mieux connaître leur entité, cette excursion est disponible au SI.

Marché de Noël

Le samedi 14 décembre de 17 à 24 heures, le Père Noël fera une halte pour un soir au Complexe Commercial du Bultia où se déroulera le dixième marché de Noël du Syndicat d'Initiative de Gerpinnes.

En plus des commerces du Bultia, les visiteurs pourront chercher le cadeau idéal dans les échoppes des 50 exposants d'un soir. Produits du terroir, artisanat, ... vous trouverez inmanquablement le présent adéquat dans une chaude ambiance de fin d'année. De plus, le Père Noël avec son traîneau chargé de bonnes choses fera le plaisir des petits et des grands.

Si vous voulez rejoindre la trentaine d'exposants déjà inscrits, contactez sans tarder le Syndicat d'Initiative de GERPINNES-Entité par tél. au 071/50.14.85, par fax au 071/50.69.66 ou par Email : Info@si-gerpinnes.be ou consultez notre site Internet : <http://www.si-gerpinnes.be>

CERCLE PHILATELIQUE GERPINNOIS

13ème Bourse d'échanges

SAMEDI 8 MARS 2003

DE 9 à 18 H

Collège Saint-Augustin

Avenue Astrid 13

6280 Gerpinnes

Timbres-poste, Cartes postales, Pièce de Monnaie, Télécartes, Bandes Dessinées, Vieux Papiers, Vieux Jouets, Jeux de Cartes, Livres,...

Réservation des tables au 071/50.24.36. Jacques BASSELET, Rue Van Brusselt 14 à 6280 Gerpinnes, pour le 20 février au plus tard.

(5 €/m au compte 001-2038380-01 – 250 m de table disponible)

NOUVEAU : e-mail : cerphilgerp@belgacom.net

Grande publicité dans les journaux, Cercles Philatéliques, Internet,...

A proximité de la N5, vaste parking, salle d'accès facile, pas d'escalier.

FESTIVITES

Le samedi 21 décembre à 20h en l'Eglise de Gerpinnes centre

18ème MYSTERE de NOËL de GERPINNES

- samedi 14 décembre 2002 à 20 h à l'église St Ghislain des Flaches

- dimanche 22 décembre 2002 à 16 h à l'église St Remi de Gougnies.

- la chorale "La Villenelle" donnera son concert de Noël à l'église Ste Radegonde de Villers-Poterie le vendredi 13 décembre à 20h

C'est un ensemble de chants, de textes, conte de Noël, interprétés par plusieurs chorales d'adultes

et d'enfants de l'entité de Gerpinnes et susceptibles de réveiller en nous le message éternel de Noël.

LOVERVAL, Ferme du Try d'Haies

Les 7 & 8 décembre, Marché de Noël

De nombreuses idées cadeaux.

Des produits de bouche
à emporter ou à déguster.

Vin, spiritueux, boudin, galettes, tarti flette, vin chaud, biscuits, ornements de Noël.

Faim et Froid Gerpinnes

le 14 décembre, l'Association Faim et Froid Gerpinnes participera au marché de Noël de Gerpinnes

Au nom des plus démunis, nous remercions tous ceux qui ont participé ou contribué à la collecte de fin novembre, dont on n'a pas encore pu établir le bilan. La seconde collecte hivernale est prévue pour les 21, 22 et 23 février 2003.

Grâce à la générosité de certains donateurs, l'Association a été invitée à participer activement au Marché de Noël. Elle vous y donne rendez-vous. Vous vous en pourriez chercher les babines !

SPORTS

23e Corrida de Gerpinnes le 21 décembre 2002

10,6 km sur routes et chemins campagnards;

Départs 14h30 Collège St-Augustin

Parcours fléché et marqué à chaque km;

Catégories : Espoirs, Seniors, VT1, VT2, VT3, VT4, Espoirs dames, Dames, Aînées 1, Aînées 2, Aînées 3, Aînées 4;

Interclubs (5 meilleurs et 5 meilleures dames toutes catégories réunies); Vestiaires sur place, douches chaudes garanties, secrétariat à partir de 12h;

Le classement se fera sur base du nouveau système CHAMPIONSHIP, un chip électronique personnalisé qui donne à chacun la certitude d'un classement final exact;

Une caution (de 25€ ou carte d'identité) sera réclamée contre remise du chip et restituée après la course contre représentation du chip;

le port du chip sur la chaussure est **INDISPENSABLE** : à défaut, les coureurs ne seront ni chronométrés, ni classés;

Pré inscription jusqu'au 15/12 : 5€, propriétaire de chip 4€;

Inscription sur place : 6 € (ou 5€ si propriétaire de chip)

Nombreux prix en espèces et lots de valeur

Tombola gratuite à la remise des prix;

un cougnoou offert à chaque participant

Reconnaissance du parcours le 15 décembre (voir cette date à l'agenda);

Les résultats seront consultables sur www.championchip-fr.be/php/classement.php?course=20 (cf liens utiles du site www.gerpennes.be)

Classement des Gerpinnois(es) :

Etant donné le magnifique succès de cette initiative créée en 2001, l'expérience sera renouvelée cette année. Les gerpinnois(es) doivent impérativement donner leur adresse au moment de l'inscription.

En messieurs comme en dames, coupe au vainqueur, médailles aux 2e et 3e, médailles aux premiers de chaque catégorie d'âges;

Un T-shirt à tous les nominés;

Encouragements pour les jeunes jusque 16 ans.

Souper spaghetti à partir de 19h00 - 5 €

Lieu : Gerpinnes; départ Collège St-Augustin, rue Château d'en Bas

Contacts : MM. Gérards, 071 50 26 88; Philippart, 071 50 11 54; Thonon 071 50 37 70; et Dendal 071 85 36 50

Reconnaissance du parcours de la Corrida : 15 décembre 2002 à 10h

Concentration sur la place de la poste.

Après la reconnaissance du parcours, possibilité de vestiaires, douches et rafraîchissements au club-house du Tennis (Hôtel de ville de Gerpinnes)

UN SPORT A DECOUVRIR !

Le kendo n'a pas de fondateur officiel. Les techniques du mouvement du sabre ont suivi une évolution naturelle. Les sabres destinés primitivement à combattre des animaux sauvages devinrent par la suite des armes d'attaque et de défense utilisées par les hommes entre - eux.

La pratique du kendo moderne remonte à la fin du 16ème siècle début du 17ème, c'est à dire la période « Muromachi » et « Edo ». Ses règles de combat, sa technique, sa tenue (plus spécifiquement ses vêtements de protection) ont peu changé depuis cette époque. Ce qui amène certains adeptes à considérer (avec raison) que le Kendo est sans doute de tous les arts martiaux celui qui observe le plus fidèlement le lointain héritage des Samourai.

Accessible à tous et à toutes de tout âge, 8 ceintures noires (du 1er dan au 5ème dan) du Todokan de Gerpinnes - Loverval vous conseilleront, vous guideront dans l'enseignement de cet art martial hors du commun.

Notre section « jeune » (à partir de 7 ans), suivie par un staff de ceintures noires, est en plein développement et obtient d'excellents résultats en championnats techniques nationaux. Le gerpinnois Charly Fontaine -CN 5ème dan - a atteint les quarts de finales aux championnats d'Europe 2002 à Nantes (France) et fin août la 3ème place au Tournoi International 2002 de Temse.

Un essai ou un renseignement aux heures de cours le lundi et le vendredi de 20h00 à 21h00 au Centre ADEPS de Loverval ou en téléphonant au 071/50-48-12.

NATURE ET ENVIRONNEMENT**Calendriers des différentes collectes de déchets ménagers****A) Collectes hebdomadaires des immondices:**

Les collectes hebdomadaires des immondices sont fixées au:

- **Lundi** pour Acoz, Gerpinnes-Flaches, Joncret, Lausprelle, Loverval.

- **Mardi** pour Fromiée, Gerpinnes-centre, Gougnyes, Hymiee, Villers-Poterie.

B) Collectes sélectives de papiers et cartons:

Les collectes sélectives de papiers et cartons organisées en porte à porte dans l'entité auront lieu aux dates suivantes:

Décembre 2002	
Acoz, Gerpinnes-Flaches, Joncret, Lausprelle, Loverval.	Lundi 09
Fromiée, Gerpinnes-Centre, Gougnyes, Hymiee, Villers-Poterie.	Mardi 10

Dépôts volontaires au parc à conteneurs

Le parc à conteneurs de Gerpinnes est situé: Rue J.J. Piret à Joncret (Tel.: 071/50.30.07). Ses heures d'ouverture sont décrites ci-dessous:

Horaire du parc à conteneurs	
En semaine	De 11 à 17 h
Le samedi	De 8 à 16 h

A l'occasion des jours fériés de l'année 2002, le parc à conteneurs sera fermé suivant le calendrier ci-après:

Jour férié	Fermeture correspondante
Noël	Mercredi 25/12/2002
Nouvel An	Mercredi 01/01/2003

Le Permis d'environnement

Depuis le 1er octobre, une réforme majeure du droit de l'environnement est entrée en vigueur.

Le principe ?

Intégrer en un seul permis l'ensemble des anciennes autorisations requises en matière d'environnement : autorisation d'exploiter, de prise d'eau, de déversement d'eaux usées, autorisation spécifique aux explosifs, etc.

Réaliser un «Permis Unique» réunissant le Permis d'Environnement et le Permis d'Urbanisme quand un projet dit «mixte» nécessite ces deux permis pour être réalisé.

Le décret (et ses arrêtés d'exécution) vise également à assurer, dans une optique d'**approche intégrée de prévention** et de réduction de la pollution, la **PROTECTION** de l'homme ou de l'environnement contre :

- les dangers,
- nuisances ou
- inconvénients qu'un établissement est susceptible de causer, directement ou indirectement,
- pendant ou
- après l'exploitation.

Suis-je concerné ? Comment obtenir mon permis ? Quelles conditions vais-je devoir respecter ?

De plus amples informations vous seront communiquées dans les prochaines éditions du bulletin communal en fonction des parutions en la matière au Moniteur belge.

En attendant vous pouvez toujours consulter les sites Internet dont la liste non exhaustive est reprise ci-dessous.

<http://www.futursimple.be/> <http://www.permisenvironnement.be/>
<http://mrw.wallonie.be/dgrme/aerw/pe/> <http://www.uvcw.be>

Gerpennes

Aménagement du territoire, urbanisme et environnement

Pour beaucoup de travaux, **vous avez besoin d'autorisation**. La procédure est spécifique en fonction des règles en vigueur à l'endroit où vous envisagez d'investir. Chaque gerpinois est en droit de réclamer une stricte égalité et surtout un respect des règles.

La gestion de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme est complexe, et c'est pour cette raison, que nous ne pouvons que vous conseiller de vous renseigner auprès de nos services sur vos obligations avant de mettre en œuvre des travaux.

Le rôle du Collège est de gérer cette matière sur le très long terme en s'inspirant de la notion d'intérêt général.

Le Collège de Gerpinnes est composé de représentants élus par les habitants pour une durée de 6 ans. Les candidatures doivent être adressées par ordonnance postale le 15 septembre au plus tard à :
M. André DEAL, Maire, Collège de Gerpinnes
1, rue de l'Église - 59110 GERPINNES



le magnolia



Conférences organisées par le Cercle horticole Régional " LE MAGNOLIA "

Avec le soutien de la Direction Générale des Affaires Culturelles de la province du Hainaut

Tous nos conférenciers sont agréés par le Ministère de l'Agriculture

Entrée gratuite - Invitation cordiale à tous.

Les conférences débutent à l'heure précise

Section de Gerpinnes : à 19h30 - Maison de Village de Gerpinnes - Flaches , rue Paganetti

Le 06/12/2002 - M. MATHEYS - Les plantes bisannuelles.

Le 10/01/2003 - M. AUGUSTINUS - Fenêtres et balcons fleuris.

Le 14/02/2003 - M. COPPEE - Choix d'une race de poule.

Section de Loverval : à 19h30 - salle paroissiale - Place Brasseur.

Le 09/12/2002 - M. MATHEYS - Les plantes bisannuelles.

Le 13/01/2003 - M. AUGUSTINUS - Fenêtres et balcons fleuris.

Le 17/02/2003 - M. COPPEE - Choix d'une race de poule.

Section de Villers-Poterie : à 19h30 - salle des fêtes - Ruc des Presles 61.

Le 11/12/2002 - M. AUGUSTINUS - Décorations florales par les bulbeuses.

Le 15/01/2003 - M. COPPEE - Choix d'une race de poule.

Le 19/02/2003 - M. AUGUSTINUS - Fenêtres et balcons fleuris.

Section de Acoz-Joncret : à 19h30 - salle "Marcel Mélot" - Rue J.J.Piret.

Le 16/12/2002 - M. MATHEYS - Les plantes bisannuelles.

Le 20/01/2003 - M. AUGUSTINUS - Fenêtres et balcons fleuris.

Le 24/02/2003 - M. COPPEE - Choix d'une race de poule.

Si vous souhaitez vous affilier au Cercle Horticole « Le Magnolia » et profiter de tous les avantages, il suffit de verser la cotisation annuelle de 4 Euros au compte 260-0606915-55 en indiquant la section à laquelle vous souhaitez appartenir.

Nous vous rappelons que pour tous problèmes que vous pouvez rencontrer dans vos plantations nous pouvons répondre à vos questions, soit lors des conférences, soit en téléphonant au secrétaire Régional : Guy DUPONT, tél. 071/50.22.28



Le 25 novembre, a eu lieu la cérémonie de remise des prix du concours de façades fleuries 2001

Organisé par le cercle horticole « Le magnolia » Sous le patronage de l'administration communale et de la commission de l'environnement de

Gerpennes. Avec la participation du Centre Culturel, et du Syndicat d'Initiative de Gerpinnes. Il était placé sous l'inspection de la Direction Générale des Affaires Culturelles du Hainaut.

Section de ACOZ-JONCRET

1. MATHYS Edmond, 2. BINATO Lorian, 3. CHERMANNE Daniel, 4. VANOSLT Béatrice, 5. GALLAND Gérard, 6. DELISEE Michel, 7. Mme MARCHETTO, 8. SAINTHUILE Monique, 9. HARDY Michèle.

Section de GERPINNES

Hors concours TONOLLA Hubert, 1. VANDENBOSCH Jean-Claude, 2. DEWOLF Anne-Marie, 3. GASPARD André, 4. STAQUET Jean-Yves, 5. LEFEVRE Anne, 6. GERARDS Auguste, 7. GENARD Georges, 8. PIRMEZ Arlette et GOSSELIN Thérèse, 9. ANCIAUX Edmond, 10. GERMEAU Christine, 11. NAGLY Yvette, 12. MAHY Jean, 13. SCHITTEKATTE Gustave, 14. MENGEOT Fernande, 15. BAGNARA Patricia, 16. BEREGSZASZI Judith

Section de LOVERVAL

1. GEONET Ernest, 2. LAMBRECHTS José, 3. WATHELET Edgard, 4. BIGNERON Alain, 5. BRASSEUR Maurice et Mme BROGNIAUX, 7. WILMOTTE Jacques, 8. M. VANDERHEYDE, 9. QUINTART Marc et AUBRY Marcel, 10. BARBIER Roger, 11. FICHEROULLE Fernand.

Section de VILLERS-POTERIE

MILOVANOVIC Mira, 2. HARBONNIER Jean, 3. UVIER Jean, 4. ANDRE François, 5. PHILIPPART Jacques, 6. GLANDSDORFF Ines, 7. MORIAME Bernadette, 8. MATAGNE Joseph, GILLES Franz et ANDRE Claire, 9. BAUDRY Muriel, 10. BAUMAL Jacques, 11. COLLYNS Achille, 12. DICCECO Michel, 13. DESMET Frederic.

Par la même occasion le Cercle Horticole récompensait les lauréats du concours de potager.

Section de ACOZ-JONCRET

1. SAINTHUILE Monique

Section de GERPINNES

1. DUJEU Dominique, 2. VANDENBOSCH Jean-Claude, 3. GASPARD André, 4. MAHY Jean, 5. SCHITTEKATTE Gustave, 6. GERMEAU Christine, 7. MENGEOT Fernande.

Section de LOVERVAL

1. WATHELET Edgard, 2. FICHEROULLE Fernand, 3. BARBIER Roger, 4. GEONET Ernest, 5. WILMOTTE Jacques, 6. LAMBRECHTS José.

Section de VILLERS-POTERIE

1. GILLES Franz, 2. HARBONNIER Jean, 3. DESMET Jean, 4. UVIER Jean, 5. BAUFREY Muriel, 6. MATAGNE Joseph, 7. PHILIPPART Jacques, 8. COLLYNS Achille.

La CHAUDIERE VERTE de Radson : la solution idéale pour votre budget et l'environnement.

Ets Jean-Marie LEONARD

CHAUFFAGE • SANITAIRE (toutes marques)

Rue Saint-Roch 31 - 5640 BIESME
Tél./Fax 071.72.71.28

INSTALLATION - ENTRETIEN
DEPANNAGE

DEVIS GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT

Fleurs - Plantes - Arbres
Création de Parcs & Jardins

ABATTAGE • ELAGAGE

PEPINIERES RAUNET

Chaussée de Philippeville 67
6120 NALINNES
Tél. 071-21-33-77
GSM 0477-22-61-41